

DETAIL DES HORAIRES 2024 - 2025

JOUR	6e/5e	4e/3e
Lundi	(Possibilité de 17h00 à 18h30 avec le club en accord avec Loïc)	RDV Fénelon : 9h50 Entraînement : 10h10/11h50 Repas prioritaire : 12h20 (1/2 pensionnaires)
Mardi	RDV Fénelon : 14h45 Entraînement : 15h10/16h45 Fin du cours et élève remis sous la responsabilité des parents : 17h00 à la piscine	RDV piscine : 7h00 Entraînement : 7h10/8h20 P'tit déj : 8h40 Reprise des cours : 8h55
Mercredi	/	(+ 18h30/20h00 à voir)
Jeudi	Idem mardi	Idem mardi
Vendredi	(Possibilité de 17h00 à 18h30 avec le club en accord avec Loïc)	RDV Fénelon : 13h50 Entraînement : 14h05/16h5 Fin du cours sur place : 17h10

Responsable/entraîneur : Loïc Génot tél : 06 63 02 34 24

DETAIL DES HORAIRES 2024 - 2025

JOUR	6e/5e	4e/3e
Lundi	(Possibilité de 17h00 à 18h30 avec le club et Vanessa pour de la nage technique)	RDV Fénelon : 9h50 Entraînement : 10h10/11h50 Repas prioritaire : 12h20 (1/2 pensionnaires) (Possibilité de 17h00 à 18h30 avec le club et Vanessa pour de la nage technique)
Mardi	RDV Fénelon : 14h45 Entraînement : 15h10/16h45 Fin du cours et élève remis sous la responsabilité des parents : 17h00 à la piscine	RDV piscine : 7h00 Entraînement : 7h10/8h20 P'tit déj : 8h40 Repise des cours : 8h55
Mercredi	Entraînement pour les U9/U11 le mercredi matin de 08h30 à 10h00	Les U13/U15 de 13h00 à 15h00
Jeudi	RDV Fénelon : 14h45 Entraînement : 17h00 Fin du cours et élève remis sous la responsabilité des parents ou 17h00 à 18h30 U11/U13 Nage technique	/
Vendredi	/	RDV Fénelon : 13h50 Entraînement Salle: 16h00/17h00 17h00 à 18h30 Bassin



SECTION SPORTIVE NATATION – COLLÈGE FÉNELON NOTRE-DAME

INFORMATIONS RENTRÉE 2024

La Section Sportive Natation de La Rochelle fonctionne depuis la rentrée scolaire de septembre 1998.

Elle est reconnue par le rectorat comme la structure académique de la Charente-Maritime au collège et s'est organisée autour de 3 partenaires :

L'établissement scolaire Fénelon Notre-Dame, qui aménage des classes « à projet sportif » en fonction des impératifs d'entraînement ; l'association sportive des « Canards Rochelais », qui met à disposition l'encadrement technique et le matériel nécessaire (nécessité de s'acquitter de la cotisation annuelle au club !) ; la ville de La Rochelle, qui met à disposition les créneaux d'entraînement utiles dans le temps d'occupation du bassin municipal réservé aux scolaires.

L'expérience de ces vingt cinq dernières années et les résultats obtenus par les élèves les plus assidus (20 nageurs ont atteint le niveau national FFN depuis la création de la section et les équipes UNSS du collège, qui participent chaque année au championnat d'académie, terminent 2ème établissement scolaire aux championnats de France élite UNSS en 2005) nous font penser que la formule, améliorée tant que possible chaque année, répond aux principaux besoins locaux et permet aux élèves motivés de concilier l'option sportive et les études dans de bonnes conditions.

Les entraînements spécifiques, encadrés par un éducateur diplômé d'état, se déroulent 2 à 6 fois par semaine en fonction de l'âge, de la classe suivie et du niveau de pratique, à la piscine Lucien Maylin de La Rochelle, située à 600m du collège.

Portes-ouvertes 2024 :

Les vendredi 26 janvier de 16h30 à 19h30 et samedi 27 janvier 2024 de 10h à 13h.

Conditions d'inscriptions :

- Faire acte de candidature auprès de Loïc Génot (06 63 02 34 24), ou auprès du secrétariat de Fénelon (05 46 41 04 20)
- Se sentir suffisamment motivé et concerné par une natation de compétition.
- Ne pas avoir de difficultés scolaires particulières : étude des résultats et des appréciations de l'année scolaire précédente en commission pédagogique mixte.
- Avoir un niveau suffisant en natation : évaluation des acquis techniques en fonction de l'âge ; nécessité d'être formé aux nages codifiées : dos, brasse, crawl, papillon, si possible par le biais d'un club FFN.
- Entretien avec la famille sur RDV.